

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 38

**MINISTERE
DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	8
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	9
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	10
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	12
2.1.	PROGRAMME 496: DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT	14
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	15
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	15
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	16
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	18
2.2.	PROGRAMME 497: AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN	21
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	22
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	23
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	23
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	25
2.3.	PROGRAMME 498: DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT URBAIN (PDITU)	31
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	32
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	32
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	33
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	34
2.4.	PROGRAMME 499: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR URBAIN	37
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	38

2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	38
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	38
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	40
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	43
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	44
3.2.	LEÇONS APPRISES	45
3.3.	PERSPECTIVES	46

NOTE EXPLICATIVE

L'élaboration des rapports annuels de performance (RAP) par les Administrations publiques participe de la nouvelle gestion par le Cameroun des finances publiques à l'effet d'adresser les résultats. Le RAP document budgétaire découlant du Projet de performance du MINHDU met en adéquation l'utilisation des ressources avec les résultats obtenus. La loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques est venue renforcer le cadre de gestion budgétaire, comptable et financier déjà existant dans les Administrations publiques. Ce nouveau cadre réoriente et amène davantage les administrations relevant du secteur public à migrer de l'approche des moyens vers celle des résultats. Il s'agit désormais de la gestion axée sur les résultats. La planification budgétaire se fait sur la base des programmes, des actions, des résultats aux indicateurs bien précis.

Le nouveau texte est une volonté politique affichée du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 septembre 2007, disait : «le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». C'est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats. Après la promulgation et l'exécution de la Loi de Finances, il importe, au terme de l'exercice budgétaire 2020, de dresser un bilan des activités et de procéder à une évaluation des résultats obtenus dans le cadre des politiques publiques mises en œuvre au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain. L'élaboration du Rapport Annuel de Performance (RAP) constitue une innovation dans le déploiement des principes et normes édictés dans le Nouveau Régime Financier de l'Etat. Le RAP, en même temps qu'il permet de rendre compte des résultats obtenus et de l'utilisation des ressources affectées aux programmes. Il favorise également une meilleure projection des résultats envisagés tirant avantage des leçons apprises au cours d'un exercice.

Le présent RAP 2020, rend compte de l'exécution des quatre programmes en présentant tour à tour :

- Ø Le contexte de mise en œuvre des programmes ;
- Ø L'état de mise en œuvre des programmes exécutés par le MINHDU 2020;
- Ø les perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Le Cameroun dans sa route vers l'émergence a entrepris de répondre favorablement aux besoins des populations qui relèvent du domaine des infrastructures au rang desquels l'habitat et le Développement Urbain. Aussi, le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain est interperlé dans la Vision du Gouvernement pour résoudre les problématiques de ce sous secteur, dont l'extrait est contenu dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi du Cameroun.

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Le Cameroun a adopté en 2009 un document de vision à l'horizon 2035. La volonté politique de l'Etat est de faire du Cameroun, un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité. Le DSCE qui est la première articulation de la Vision 2035, trouve son point culminant en 2020 avec les objectifs majeurs suivants :

- Porter la croissance à environ 5,5% en moyenne annuelle sur la période 2010-2020 ;
- Ramener le sous-emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020 ;
- Réaliser à l'horizon 2020 l'ensemble des ODD.

Ce document de référence constitue le vecteur de recherche de croissance et de distribution des fruits de la croissance jusqu'aux couches les plus vulnérables de la population et aux localités enclavées. L'année 2020 marque le dernier exercice de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Comme pour les années précédentes de ce cycle, le secteur des infrastructures est présenté dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) comme l'un des principaux leviers pour accompagner le développement économique et social. En effet, il y est relevé son rôle capital dans la facilitation des échanges et la compétitivité générée par leur qualité.

Concernant particulièrement le Sous-secteur Urbain, son bilan diagnostic a mis en exergue les enjeux du sous-secteur à savoir :

- la maîtrise de l'urbanisation pour un développement économique et social durable ;
- l'accroissement de la production des espaces urbanisés aménagés selon les règles de l'urbanisme ;
- l'amélioration de l'accès des populations aux logements décentes et aux services urbains de base ;
- l'amélioration de la mobilité urbaine ;
- l'accroissement de l'offre de transport urbain de masse ;
- l'amélioration de l'offre du secteur privé opérant en milieu urbain ;
- l'amélioration de la gouvernance urbaine.

Pour répondre à ces préoccupations, la stratégie de développement du sous-secteur urbain s'est fixée comme objectif stratégique de **«maîtriser le développement urbain et améliorer le cadre et les conditions de vie des populations urbaines à l'effet d'accroître la compétitivité et l'efficacité économiques, sociales et environnementale des villes»**.

La réalisation de l'objectif stratégique susmentionné passe par la mise en œuvre de quatre programmes :

- Le programme 496 dont l'objectif est de rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécemment en milieu urbain, traitera de toutes les préoccupations relatives à la planification urbaine, la restructuration et la rénovation de l'habitat existant, la construction de logements neufs (sociaux, moyen et haut standing) et enfin l'aménagement des zones d'extension urbaine. ;
- Le programme 497 dont l'objectif est d'assainir, embellir l'espace urbain et assurer une bonne gouvernance urbaine, traitera de la réalisation des infrastructures de proximité (ouvrages d'assainissement, ouvrages de drainage, aires de détente) et la fourniture des services urbains de base (accès à l'eau potable, éclairage public, élimination des déchets solides), protection et sécurisation des zones à risques et limitation des nuisances diverses).
- Le programme 498 permettra d'améliorer la mobilité urbaine à travers l'amélioration de la couverture des villes par des réseaux de transport urbain adaptés au transport collectif et semi collectif, la mise en place d'une politique plus incitative de développement des moyens de transport urbain de masse et une meilleure maîtrise de la gestion des réseaux et du trafic en milieu urbain.
- **Le programme 499** dont l'objectif est d'améliorer la coordination des services et assurer les performances des services du MINHDU, contribuera à réunir les conditions idoines d'une mise en œuvre efficace et efficiente des programmes opérationnels à travers des actions qui concourent à la consolidation des acquis du sous-secteur dans les domaines des ressources humaines, matérielles et financières, du renforcement des audits internes et de la coordination des services.

Les extrants majeurs attendus pour l'exercice 2020, se présentaient comme suit par programme :

Pour le Programme 496,

De manière stratégique, il était attendu du Programme du Développement de l'habitat de trouver des voies et moyens pour qu'à l'horizon de la Vision, la proportion de l'habitat indécemment en milieu urbain soit réduite de façon significative, et que la production de terrains et de logements décentes réponde aux besoins des populations.

Pour cela, les actions entreprises dans ce cadre étaient : l'élaboration des documents de planification urbaine, la restructuration et la rénovation des quartiers précaires, la construction de logements neufs.

De manière spécifique, il était question en 2020 :

- de l'élaboration de 9 documents de planification, la production de 02 rapports d'études dans le cadre du projet sawa beach à douala ;
- la réalisation des opérations d'aménagement urbains sur 1690 ha par la production de 05 rapports d'études dans le cadre de la restructuration/rénovation de certains quartiers sous structurés ; le démarrage effectif des activités du Projet de valorisation économique et touristique du lac municipal et d'aménagement de la vallée de la Mingo à Yaoundé ; le démarrage effectif des activités du PDVIR ; la finalisation des travaux de voirie de chacune des villes du C2D 1 et le lancement des procédures préalables au démarrage du C2D 2
- et la construction de 1150 nouveaux logements sociaux.

Pour le Programme 497, les activités visées étaient la construction de **20 km** de drains ; la construction de 350 points lumineux ; l'aménagement de **13589 m²** d'espaces verts ; la formation de **200** jeunes aux métiers urbains et les travaux de proximité en faveur de **8846** ménages et la construction **d'une station** d'épuration à mendong.

Au niveau du programme 498 ; Au niveau du programme 498, le bilan-diagnostic effectué dans le cadre de l'élaboration du document de stratégie de développement du sous-secteur urbain a montré que dans les villes camerounaises, la mobilité urbaine est handicapée par la faiblesse quantitative et qualitative de l'offre de transports collectifs et semi-collectifs. Les principales causes identifiées sont l'insuffisance de la couverture des villes par un réseau viaire principal et une politique peu incitative de développement du transport urbain de masse.

Pour y remédier, la mise en œuvre du programme s'est fixé pour l'année 2020 d'entretenir **54 km** de voirie, de réhabiliter **187.30 km** de voirie et de construire **21.8 km** de voirie. La priorité a été donnée à la réalisation des travaux du CHAN 2020, de la CAN 2022, de l'autoroute YAOUNDE/NSIMALEN « section dite en rase campagne » et la reconstruction du pont MIZAO.

Quant au programme 499 : quatre rapports de mission d'étapes relatifs aux projets de textes étaient attendus ; et la construction de **02** délégations ainsi que l'équipement de **37** services en vue d'améliorer le cadre de travail du personnel.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Au terme du Décret n°2012/384 du 14 septembre 2012, portant organisation et fonctionnement du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (MINHDU) est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'habitat et de développement urbain.

A ce titre, il est chargé :

a) En matière d'habitat:

- de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'amélioration de l'habitat, tant en milieu urbain que rural;
- de la mise en œuvre de la politique d'habitat social ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'habitat.

b) En matière de développement urbain :

- de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre des stratégies d'aménagement et de restructuration des villes en relation avec les Administrations concernées ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de développement social intégré des différentes zones urbaines ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies de gestion des infrastructures urbaines en liaison avec le Ministère des Travaux Publics ;
- de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies d'amélioration de la circulation dans les grands centres urbains avec les Départements ministériels et les Collectivités

Territoriales Décentralisées concernés;

- de l'embellissement des centres urbains, en liaison avec les départements ministériels et les collectivités Territoriales Décentralisées intéressés ;
- de la planification et du contrôle du développement des villes ;
- du suivi de l'élaboration des plans directeurs des projets d'urbanisation en liaison avec les Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- du suivi de l'application des normes en matière d'assainissement et de drainage;
- du suivi du respect des normes en matière d'hygiène et de salubrité, d'enlèvement et/ou de traitement des ordures ménagères;

de la liaison avec les Organisations Internationales concernées par le développement des grandes villes en relation avec le Ministère des Relations Extérieures.

Il suit les activités des Ordres correspondants aux professions d'Architecte, d'Urbaniste et de Géomètre.

Il travaille en étroite collaboration avec les Collectivités Territoriales Décentralisées et exerce la tutelle sur la Société Immobilière du Cameroun (SIC), les projets et les organismes concourant à l'aménagement des villes et de l'habitat.

Il est assisté d'un Secrétaire d'État, chargé de l'habitat.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Ce contexte s'appréhende à la mesure de l'influence substantielle des instruments juridiques d'importance qui ont prévalu, mais aussi des faits majeurs qui ont impacté l'exécution des différents programmes.

En effet, la loi de finances 2020 octroyait une enveloppe de **146 107 835 000** FCFA au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain répartie ainsi qu'il suit :

- Dépenses de fonctionnement : **11 267 000 000** FCFA
- Dépenses d'investissement : **134 840 835 000** FCFA.

Toutefois, Il convient de préciser que l'ordonnance n° N°2020/001 du 03 juin 2020 du Chef de l'Etat a opéré une coupe budgétaire de l'ordre de 34 090 000 000 FCFA. Le budget du MINH DU a donc été ramené à 112 018 000 000 FCFA dont :

- Dépenses de fonctionnement : **09 457 000 000** FCFA
- Dépenses d'investissement : **102 561 000 000** FCFA.

De ce fait, La mise en œuvre des programmes en général a été fortement marqué par l'ordonnance du Chef de l'Etat du 03 juin 2020 portant rectification de la loi de finances. Cette ordonnance a soustrait une importante allocation en investissement de 32 milliards FCFA imposant ainsi la révision à la baisse de certaines cibles.

aussi, les mesures barrières inhérentes à la crise sanitaire mondiale (COVID 19) ont réduit la mobilisation des équipes des entreprises exécutrices des projets et la celles chargées du contrôle.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

Au courant de l'exercice 2020, plusieurs actions ont été mises en oeuvre par le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour améliorer l'offre d'habitat, l'aménagement des zones urbaines, et la mobilité urbaine etc...

il s'agit notamment :

Du Développement de l'Habitat (496) qui a été marquée fortement par l'élaboration/révision des plans de secteurs, ceux sommaires et ceux relatif à l'occupation des sols. Toutes ces activités ont été capitalisées dans le cadre du Développement de la Planification sous la responsabilité des Collectivités Territoriales Décentralisées, conformément à la vision du Gouvernement de rendre effectif le processus de décentralisation.

S'agissant de la réalisation des opérations d'aménagement urbaines, les résultats obtenus ont été pour l'essentiel possible, grâce au fait que la partie camerounaise ait rempli toutes les conditions nécessaires à la mobilisation des fonds des projets à financement conjoint à l'instar des C2D capitales régionales 1 et 2, ceux du Développement des Villes Inclusives et Résilientes et finalement ceux du projet de la valorisation économique et touristique du lac municipal et d'aménagement de la vallée de la Mingoa. Quant à l'activité de restructuration des quartiers d'habitat anarchique des grandes villes, elle a été totalement compromise par l'effet de mise en application de l'ordonnance modifiant la loi des finances pour l'année 2020 qui a annulé la totalité des ressources programmées pour ces activités.

Enfin, la mise en oeuvre de l'action de construction de nouveaux bâtiments a été orientée exclusivement dans l'activité relative à la construction et l'équipement collectifs connexes dont les résultats obtenus proviennent du projet d'achèvement des 1675 logements, le reste des activités ayant été annulées par le retrait des ressources opéré par l'ordonnance. Bien plus les sollicitations des acquereurs, ont accéléré le processus de remise des clés des logements achevés.

Le Programme d'Amélioration de l'Environnement Urbain (497) a été marqué par la finalisation de deux 02 grands projets d'assainissement, dans les villes de Yaoundé et Douala; ainsi que l'embellissement de plus de douze communes. Ces actions ont permis d'atteindre les objectifs escomptés du programme notamment en matière du nombre de ménages ayant accès à un système d'assainissement adéquat.

Le Programme 498 intitulé Développement des infrastructures de transport urbain au cours de l'exercice 2020, a consisté en la poursuite de la mise en oeuvre des projets relatifs au Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2021), à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN

2022), au Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique et aux travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-NSIMALEN section rase campagne. Ces travaux ont été fortement impactés par la crise sanitaire sur la période allant de mars à juin 2020 avec pour corollaire l'ordonnance du 03 juin 2020 qui a débité 14 820 164 000 F CFA sur les autorisations d'engagement et 15 781 630 000 F CFA sur les crédits de paiement.

Le programme de Gouvernance et d'Appui Institutionnel du Sous-secteur Urbain (499)

L'appui fonctionnel des 03 programmes opérationnels s'est arrimé aux exigences particulières du gouvernement, face aux consignes de réduction du train de vie de l'Etat, l'observance des dispositions relatives aux mesures COVID 2019, et quelques difficultés d'exécution à l'instar du non-paiement des décomptés de certains projets achevés et la contractualisation tardive de certains marchés.

tous les crédits relatifs aux équipements en matériel, mobiliers de bureau, matériels informatiques et bureautiques, ainsi que les matériels roulants ont été absorbés par l'ordonnance de 2020 portant loi de finances rectificative.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

Les axes d'intervention du sous-secteur urbain pour l'atteinte de l'objectif stratégique présenté plus haut se déclinent à travers 04 Programmes :

- Le programme 496 qui vise à rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion d'habitat indécemment en milieu urbain;
- Le programme 497 dont l'objectif est d'assainir et embellir l'espace urbain ;
- Le programme 498 qui a pour but d'accroître la mobilité intra-urbaine ;
- Le programme 499 qui vise à améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes du MINH DU.

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 496

DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT

Responsable du programme

ASONGWEO EMMANUEL ANYANG

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Développement de l'habitat se fera à travers trois grandes actions :

L'action 1 – s'attellera au développement de la planification urbaine pour remédier au dysfonctionnement qui handicape à la fois la production de masse de l'habitat décent et le développement des infrastructures de transport urbain, prévoir l'actualisation des documents d'urbanisme lorsqu'ils sont caducs, de les élaborer lorsqu'ils n'existent pas, de procéder à leur approbation et surtout veiller à leur mise en œuvre scrupuleuse.

L'action 2- quant à elle consistera à la réalisation des opérations d'aménagement urbain qui permettra de réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécemment en milieu urbain. Pour ce faire, la réalisation des opérations d'aménagement urbain se fera par les opérations de restructuration et de la rénovation urbaines, mais aussi de l'aménagement de nouvelles trames urbaines dans les zones périurbaines, qui concourent à l'amélioration des conditions de vie et de sécurité des populations au regard de la situation foncière, de l'état des constructions, de l'accès aux habitations, des espaces verts, de l'environnement et des voiries et réseaux divers.

L'action 3 portera sur la construction de logements neufs. L'ensemble des activités à mettre en œuvre auront pour objectif d'améliorer l'offre de logements décents et de terrains à bâtir en milieu urbain.

OBJECTIF	Rationaliser l'occupation de l'espace urbain et réduire de façon significative la proportion de l'habitat indécemment en milieu urbain	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de ménage supplémentaire ayant accès à un habitat décent
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	358604.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	382604.0
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE Action 02: RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN Action 03: CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS	
DOTATIONS INITIALES	AE 32 049 669 168	CP 31 800 791 168
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ASONGWEO EMMANUEL ANYANG,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme du Développement de l'Habitat 496 a été impactée de façon satisfaisante en ce qui concerne les objectifs d'élaboration/révision des documents de planification exécutée par les CTDs en respect de la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre la décentralisation.

Bien plus, la mise en oeuvre de ce programme a également été influencée par le démarrage effectif des activités du PDVIR, de la vallée de la MINGOA et du C2D capitales Régionales suite à la levée de toutes les conditions suspensives de financement.

Toutefois, on a observé quelques influences négatives à la mise en oeuvre de ce programme telles que :

- les retards dans la livraison de certaines tâches causés par la démobilisation partielle du personnel, en respect des mesures barrières édictées par le Chef de l'État,
- le problème persistant de lourdeur dans le paiement des décomptes des entreprises,
- la budgétisation laborieuse de certains projets du fait de la faiblesse de l'espace budgétaire.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

De manière globale, pour l'année 2020, le programme de développement de l'habitat a permis à 2.150 ménages supplémentaires d'avoir accès à un habitat décent (650 nouveaux logements construits et 1500 ménages impactés par la réalisation de 30 km de voirie).

Spécifiquement à l'exercice 2020, le taux de réalisation est de **90 % par rapport à cible de 1.150 ménages attendus** ; cette performance est booster par la capitalisation de 1.115 menages supplémentaires issue d'une part des logements construits dans le cadre du planut volet habitat et d'autre part de la finalisation de certaines tâches budgétisées les années antérieure dans le cadre du C2D.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	2150 ménages supplémentaires ayant accès à un habitat décent (650 nouveaux logements construits et 1500 ménages impactés par la réalisation de 30 km de voirie)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	90%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 24 149 475 247	CP 23 900 597 247
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 7 900 193 921	Ecart CP 7 900 193 921
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 22 508 025 996	CP 22 463 025 996
TAUX DE CONSOMMATION	93,2 %	93,99 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	l'ordonnance du Chef de l'État portant loi de finances rectificatives de 2020 a impacté certains projets de ce programme par une réduction ou une suspension des ressources. toutefois, les réalisations physiques supplémentaires de 1.115 ménage ont été le fait de certaines activités programmées au cours des exercices précédents, dans le cadre du C2D d'une part, et d'autre part de la prise en compte des logements issus du PLANUT, volet habitat.	

PERSPECTIVES 2021	<p>Au niveau du programme il serait envisager d'actualiser la valeur de l'indicateur du programme pour permettre de renseigner l'objectif programme.</p> <p>Prendre en compte les contraintes de l'espace budgétaire lors des cadrages pour permettre une programmation objective des projets en cours (Arriéré et ligne de référence)</p> <p>Action 1 : Développement de la planification urbaine</p> <ul style="list-style-type: none"> - la finalisation des études en cours ; - la poursuite de la réflexion visant à améliorer et rendre efficace la planification urbaine au Cameroun ; - l'amélioration du taux de documents de planification urbaine approuvés ; <p>Action 2 : Réalisation des opérations d'aménagement</p> <ul style="list-style-type: none"> - la finalisation de l'étude d'aménagement d'un Pôle multifonctionnel à la périphérie de Yaoundé (Nkozoa) ; - le démarrage des travaux du C2D à Maroua et Bamenda ; - le démarrage du PDVIR dans les villes de Batouri, Douala, Ngaoundéré et Yaoundé. <p>Action 3 : Construction des logements neufs</p> <ul style="list-style-type: none"> - La commercialisation de tous les logements construits avec la coopération Chinoise ;
----------------------	--

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

De manière détaillée, les résultats atteints pour le programme 496 développement de l'habitat, par actions se résument ainsi qu'il suit :

-pour l'action 1, développement de la planification urbaine : 12 documents de planification ont été élaborés ;

-pour l'action 2, réalisation des opérations d'aménagement, 100 ha pour 2020 et 170 ha additionnel capitaliser cette exercice mais programmer les années antérieures ;

-pour l'action 3. construction de logements neufs. 620 logements ont été construits.

Action 01 DÉVELOPPEMENT DE LA PLANIFICATION URBAINE									
OBJECTIF	Assurer la maîtrise de l'occupation des sols								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de documents de planification urbaine élaborés actualisés et approuvés						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	128.0							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible	148.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	09							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 498 894 872	1 498 894 872	1 535 472 566	1 535 472 566	314 579 150	269 579 150	20,48 %	17,56 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La réalisation des activités de cette action, a été exécutée dans le contexte de la mise en oeuvre du transfert des compétences aux CTD qui assument la fonction de Maître d'Ouvrage.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	12 documents de planification urbaine élaborés (09 programmés et 03 capitalisés dans le cadre de l'exercice précédente) dont : - 05 Plans d'Occupation des Sols des villes de Mbouda, Foumban, Mbalmayo, Akonolinga et Nkambé ; - 04 Plans Sommaires d'Urbanisme des villes de Nguélémdoundouka, Akom 2, Nkondjock, Nitoukou ; -03 Plans de Secteur des villes des villes de Kouékong, Mbengué, et Nguémé.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Il importe de relever une performance supplémentaire de 03 documents de planification budgétisés au cours de l'exercice précédent. Le résultat technique enregistrée, s'obtient de la reception des documents de planification élaborés dans les Communes. L'ecart observé entre la performance financière et technique serait dû, à un probleme de remoté d'information comptable ; puisque ces ressources sont exclusivement transférées.								
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - - la poursuite de la réflexion visant à améliorer et rendre efficace la planification urbaine au Cameroun ; - - la poursuite des études relatives à la planification urbaine dans d'autres communes ; - l'amélioration du taux de documents de planification urbaine approuvés. 								

Action 02 RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT URBAIN

OBJECTIF	Assurer la production des espaces urbanisés décents							
Indicateur	Intitulé:		Superficie d'espaces aménagés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		ha					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		1590.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		1890.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100 ha					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	22 973 878 000	22 725 000 000	20 088 585 385	19 839 707 385	19 839 386 865	19 839 386 865	98,7 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>La mise en œuvre de cette action a été influencée par l'ordonnance du Chef de l'Etat qui a impacté un grand nombre de projets en absorbant tous les crédits dédiés à ceux relatifs à la Rénovation/restructuration ;</p> <p>Egalement, on notera le démarrage des activités du PDVIR, C2D₂ et de la Vallée de la MINGOA.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>Les activités majeures de cette action sont essentiellement réalisées par le C2D 1 et se résument-en :</p> <ul style="list-style-type: none"> · - la mise en œuvre de 27 km de voirie influençant une zone 270 ha de terrain soit 100 ha pour 2020 et 170 ha programmés les exercices antérieurs ; · - la construction des équipements sociaux collectifs. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>La consommation financière a été effective pour la prises en charges des besoins nécessaires au démarrage des programmes PDVIR, C2D₂ et de la Vallée de la MINGOA dont l'impact significative pourra se mesurer qu'au bout de la mise en œuvre des activités majeures qui sont pour le moment en cours de maturation.</p> <p>Il apparait important de relever que certaines activités programmées au cours des années antérieures ont été finalisées en 2020 permettant de comptabiliser près de 170 ha de terrains aménagés supplémentaires.</p>							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des fonds nécessaires au démarrage effectif des travaux du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) sur financement Banque mondiale ; - La Programmation des ressources suffisant pour démarrage des travaux de valorisation économique du lac municipal ; - La poursuite des travaux du C2D 1 et 2. 							

Action 03 CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BÂTIMENTS

OBJECTIF	Accroître l'offre de logements décents en milieu urbain							
Indicateur	Intitulé:		Nombres de logements construits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 71.45	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		2370.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		4185.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		620					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	7 576 896 296	7 576 896 296	2 525 417 296	2 525 417 296	2 354 059 981	2 354 059 981	93,21 %	93,21 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Comme toutes les autres actions, celle-ci a été fortement impactée par la pandémie de la COVID-19 qui a causé des ralentissements voir des arrêts des travaux pour le respect des mesures barrières ; Cette action a été également marquée par l'annulation partielle ou totale de budget alloué à certains projets, par l'ordonnance du 03 juin du Chef de l'Etat. Impactant la bonne mise en œuvre des travaux ; De même, la situation sécuritaire dans les villes de Bamenda et Buéa n'a pas permis la poursuite des travaux dans ces villes.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Au rang des activités majeures réalisées, nous noterons :</p> <ul style="list-style-type: none"> -120 logements construits dans le cadre des 1675 logements confiés aux PME nationales à Yaoundé et Douala ; -500 logements construits dans le cadre du PLANUT volet habitat ; <p>Bien plus, malgré la coupe par l'ordonnance des ressources affectée, les travaux d'accompagnement tels que les travaux d'habitabilités des logements sont également à mettre dans le compte des activités réalisés ainsi que les prestations des concessionnaires des réseaux (CAMWATER et ENEO). Et leur paiement devra être pris en compte dans les budgets futurs.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Arrivée au terme de l'exercice, la cible a été atteinte à 71,45% pour des raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'annulation partielle ou totale de budget alloué à certains projets impactant le résultat escompté ; - les lourdeurs dans le circuit de paiement des décomptes des entreprises (parfois jusqu'à 6 mois d'attente) qui ne favorise pas la consommation effective et efficiente des crédits alloués ; - situation sécuritaire difficile dans les villes de Bamenda et Buéa pour la construction de 100 logements dans chaque ville ; 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - l'amélioration du cadre institutionnel et juridique en matière d'habitat, à travers la finalisation des réflexions engagées (notamment la politique de l'habitat, la loi sur l'habitat social et la création d'un Fonds Spécial pour l'Habitat Social) ; - la mobilisation du financement complémentaire permettant l'achèvement des 1 675 logements, ainsi que la réattribution des marchés résiliés aux grandes firmes ; - une meilleure approche dans la sécurisation des sites (un bon mécanisme de suivi et une bonne évaluation des besoins) et procédé à l'aménagement après la sécurisation des sites, en collaboration avec la MAETUR ; - l'appui à la promotion immobilière publique : accompagnement de la SIC dans les opérations des constructions des logements ; - La prise en charge des prestations d'habitabilité exécutée en 2020. 							

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 497

AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Responsable du programme

MBOUGUEP NGANSOP, née LEUDJOU YAMBA Joëlle

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme s'articule sur 04 actions notamment :

Action 1- Dédicée à l'Amélioration de l'Assainissement en Milieu Urbain qui vise à maîtriser la gestion des eaux pluviales et usées, améliorer la gestion des déchets solides, protéger les populations des risques naturels, anthropiques, des pollutions et nuisances de toutes sortes.

Action 2- quant à elle permettra l'embellissement et sécurisation des centres urbains. Afin de rendre les villes plus accueillantes et plus attrayantes dans un but touristique, mais davantage de permettre aux populations de se récréer et de limiter le stress. Bien plus elle s'assurera à mettre en place des solutions idoines et de proximité devant permettre, au terme de leur mise en œuvre, de réduire de façon sensible l'insécurité dans nos villes.

Action 3 : Orientée vers la promotion du développement social intégré urbain, elle vise à apporter des réformes nécessaires en vue d'impliquer les groupes sociaux vulnérables (notamment les jeunes en difficulté en milieu urbain) dans le processus de développement des villes.

Action 4 : qui traitera les questions d'amélioration de la gouvernance urbaine, dans le cadre de la stratégie de développement du sous-secteur urbain en développant le dialogue permanent entre les acteurs urbains, de mettre en place un plan de communication urbaine, d'informer et de sensibiliser les acteurs urbains et notamment les populations, sur les nouvelles technologies en matière de construction, les normes en matière d'habitat, et faire connaître à tous les textes régissant l'urbanisme et l'habitat au Cameroun, de renforcer le cadre institutionnel et juridique et la capacité d'intervention du secteur privé urbain, de promouvoir le partenariat entre acteurs urbains.

OBJECTIF	Assainir et embellir l'espace urbain et asseoir une bonne gouvernance urbaine	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de ménages supplémentaires ayant accès à un système d'assainissement, linéaire de drains construits, nombre de jeunes formés aux métiers urbains, nombre de stations d'épurations construites ou réhabilitées, nombre de plateformes fonctionnelles.
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	399055.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible Année cible:	682055.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN Action 02: EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS Action 03: PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN Action 04: AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE	
DOTATIONS INITIALES	AE 19 063 829 573	CP 18 754 432 573

RESPONSABLE DU PROGRAMME	MBOUGUEP NGANSOP, née LEUDJOU YAMBA Joëlle,
--------------------------	---

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du **programme d'Amélioration de l'Environnement Urbain (497)**, malgré l'impact de l'ordonnance portant modification de la loi des finances a été boostée par la finalisation des grands projets, à l'instar du PADY et du Drainage pluvial de Douala qui ont permis d'atteindre les cibles attendues malgré la baisse budgétaire.

Bien plus, les orientations du gouvernement concernant la décentralisation ont été mises œuvre à travers le transfert effectif des ressources aux CDTs pour les activités d'assainissement, d'embellissement et d'éclairage public.

Néanmoins plusieurs difficultés ont été enregistrées dans la mise en œuvre des actions de ce programme à l'instar de :

- la passation tardive des marchés programmés et la faiblesse technique des prestataires
- Adjudicataires desdits marchés, entraînant un retard dans la livraison des prestations ;
- les difficultés de paiement des décomptes au niveau du Trésor public qui ont affecté les travaux de certains partenaires ;
- le retard accusé dans l'obtention de l'accord du MINMAP pour l'exécution des travaux en régie.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

la performance globale de ce programme est satisfaisante, car la cible programmée a été atteinte. **245 909** ménages supplémentaires ont eu accès à un système d'assainissement en 2020.

Toutefois, le retard accusé dans la production des documents comptables ont impacté sur leurs prises en charge. ce qui justifie le taux de consommations financière de 83,17%

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	245 909 ménages supplémentaires ayant accès à un système d'assainissement	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR		
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 18 590 790 942	CP 18 281 393 942
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 18 590 790 942	Ecart CP 18 281 393 942
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 15 207 611 810	CP 18 204 961 693
TAUX DE CONSOMMATION	81,81 %	83,17 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	la performance de cet indicateur a été atteinte en 2020 par la fin des travaux de construction des drains dans les villes de Yaoundé et de Douala. Ainsi, le nombre de ménages affecté par ces projets est de 245 909. Les ressources mis à la disposition du programme on permit de payer les travaux de PADY et du Drainage Pluviale en régularisation.	

PERSPECTIVES 2021	Le démarrage des travaux des drains de Maroua et le commencement des travaux de STEP. L'amplification de la formation des jeunes aux petits métiers urbains. L'amplification des travaux d'embellissements et de sécurisation des centres urbains
----------------------	---

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

- l'action 1 dédiée à l'Amélioration de l'Assainissement en Milieu Urbain a permis de construire **02 km** de drains à Douala et à payer une partie des arriérés des travaux du PADY et du Drainage pluviale de Douala qui ont permis la prise en charge de 09 km de linéaire de drain qui avait déjà été comptabilisé.

- l'action 2 consacrée à l'embellissement et sécurisation des centres urbains, enregistre la construction de **1.149** points d'éclairage public au lieu de 886 initialement prévus. L'excédent des points d'éclairage public provient des travaux de connectivité des quartiers précaires. Bien plus, l'aménagement de **30.474** espaces n'a été réalisé dans certaines communes.

Les données financières restent attendues des CTD étant entendu que la quasi-totalité des activités de cette action ont été transférées et ne sont pas prises en compte dans le montant consommé.

- l'action 3 dédiée à la promotion du développement social en milieu urbain, a permis la formation de **212** jeunes aux petits métiers urbains.

- l'action 4 dédié à la gouvernance urbaine, a permis la formation de 40 personnels de Commune ont été formé à la gestion municipale des gares routière. En plus, cette action a permis la prise en charge des arriérés de l'INC dans le cadre de l'élaboration des cartographies de base de cinq communes.

Action 01 AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN									
OBJECTIF	Maîtriser la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets solides								
Indicateur	Intitulé:	Linéaire de drains construits						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 10 %	
	Unité de mesure	km							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	120.4							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible	180.4							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	02							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	15 759 600 000	15 759 600 000	15 328 345 384	15 328 345 384	14 772 321 525	14 772 321 525	93,73 %	96,37 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a subi l'annulation des crédits du projet de construction des drains dans la ville de Maroua à cause de l'ordonnance n°2020/001 du 03 juin 2020. L'ensemble des activités : d'assainissement, d'hygiène et de salubrité des principales métropoles en ont été entreprises en prélude à l'organisation du CHAN et de la CAN								

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)</p>	<p>l'exercice 2020 aura permis d'effectuer principalement des activités d'assainissement à l'instar de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la collecte des déchets dans deux villes : 3375 tonnes de déchets ; - le curetage des drains dans certains artères de la ville de Yaoundé : 4675 ml ; - la construction de 2 km de drain dans le projet de drainage pluviale de Douala.
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)</p>	<p>La performance financière de cette action intègre le règlement des arriérés et la mobilisation des ressources du PADY et du drainage pluviale de Douala pour les travaux en cours de finalisation. Aussi, les extrants de ces projets ne sont pas comptabilisés en 2020 puisque prise en compte dans les performances antérieures.</p> <p>les moyens mis a disposition du programme concernaient à 96 % les arriérés des activités du PADY et du drainage pluviale de Douala, à 2 % le démarrage de la construction des drains de Maroua et à 2 % les STEP en cours d'exécution.</p>
<p>Perspectives 2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Booster les activités d'assainissement par le démarrage effectif des travaux de construction de la STEP de Mendong à Yaoundé et l'avancement des travaux de de la STEP de Garoua ; ainisi que les travaux d'assainissement de la ville de Maroua. - Ressorber les problèmes inondations en mettant un accent sur les travaux de recalibrage des drains dans les principaux artères. - achever le paiement des arriérés du PADY et du Drainage pluviale de Douala

Action 02 EMBELLISSEMENT ET SÉCURISATION DES CENTRES URBAINS

OBJECTIF	Embellir et sécuriser le paysage urbain							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de points lumineux construits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 128.82	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		1402.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		2252.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1149					
Indicateur	Intitulé:		Superficie des espaces verts aménagés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 78.25	
	Unité de mesure		m2					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		37641.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		87053.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		30 474					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 644 928 000	1 365 928 000	1 644 928 000	1 365 928 000	0	0	0 %	0 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Cette action est influencée par l'accélération de la décentralisation à travers le transfert de certaines compétences aux collectivités territoriales décentralisées notamment l'aménagement paysager et l'éclairage public. Elle a été marquée par l'intensification des projets visant à embellir et sécuriser les centres urbains devant abriter le CHAN et la CAN en termes d'aménagement paysager et d'éclairage public.</p>							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>les activités réalisés à l'exercice 2020 comportent:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction de 1149 points d'éclairage public dont 886 dans le cadre des activités projetées de cette action et 263 réalisés à travers les travaux de connectivité dans certains quartiers de la ville de Yaoundé portés par les communes d'arrondissements concernées; - l'aménagement de 30 474 m² d'espaces verts aménagés dans plusieurs communes. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les résultats obtenus dans cette action proviennent de la réception des travaux d'éclairage public, booster en plus par certains extraits de l'action 3 qui ont mis en œuvre des opérations de désenclavement incluant la construction des points lumineux dans les quartiers. La consommation nulle des ressources affectées à cette action serait attributive à la remontée d'information des CTDs étant entendu que l'ensemble de ses ressources sont transférées</p>							
Perspectives 2021	<p>Poursuite et achèvement des travaux encore en cours. Et, poursuite des transferts de compétences à profit de nouvelles communes.</p>							

Action 03 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL INTÉGRÉ DE TOUS LES GROUPES SOCIAUX EN MILIEU URBAIN									
OBJECTIF	Promouvoir l'inclusion sociale en milieu urbain et favoriser l'accès de tous les groupes sociaux aux services et équipements urbains de base.								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de ménage bénéficiant des mécanismes inclusifs				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0			
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	16597.0							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible	38904.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de ménage				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0			
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	16597.0							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible	38904.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de jeunes en difficultés formés aux petits métiers urbains				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 78.35			
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	3182.0							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible	4332.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	212							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 521 585 573	1 491 188 573	1 479 801 558	1 449 404 558	298 465 971	295 815 857	20,16 %	20,41 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été marquée par une consolidation du tandem Etat stratégie et commune (maitre d'ouvrage) pour des projets de proximité et ce dans le cadre de la consolidation de la décentralisation.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>les activités de cette actions ont été orientées pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formations de 212 jeunes urbains au lieu de 200 initialement prévue en difficulté formés sur les techniques de fabrication et pose des pavés et des briques de terre comprimées ; -l'équipement de 02 unités pilotes de fabrication des pavés et des briques de terre comprimées dans les communes de Douala 3^{ème} et Yabassi ; -l'aménagement d'une aire de jeux au centre d'insertion des jeunes de Bassamba ; -l'équipement de 05 comités de développement des quartiers des communes de Yaoundé 1, 2, 5, 6 et 7 en matériels d'investissement humain ; -la construction de 5480 ml de voie de mobilité et de connectivité dans les communes de Yaoundé 1, 2, 5, 6 et 7 avec un taux moyen de 80,42% ; - le recalibrage d'un dalot construit et 700 ml de drain curés ; -L'installation de 263 points d'éclairage public dans les communes citées plus haut. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La performance s'obtient par les résultats des activités réceptionnées dans le cadre de la décentralisation. L'écart observée sur le niveau de consommation financière serait la résultante de la non remontée d'information par les CTDs.								

Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none">- La poursuite des projets de proximité dans les autres Régions ;- Multiplication des formations des jeunes aux petits métiers urbains ;- Accélération de la mobilisation citoyenne pour les projets urbains;- actualisation de la valeur de référence à l'année N+1.
-------------------	--

Action 04 AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE URBAINE

OBJECTIF	Promouvoir la gouvernance des villes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'acteurs urbains formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		180.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		300.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		40					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	137 716 000	137 716 000	137 716 000	137 716 000	136 824 314	136 824 314	99,35 %	99,35 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action s'exécute afin de renforcer l'exécutif communal et le personnel communal à travers la mise a disposition des outils nécessaires à la gestion optimal des communes.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>les activités de l'exercice 2020 se résument ainsi qu'il suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formation de 40 personnels des CTDs. - le payement des arriérés de l'Elaboration des cartographies de base par images satellite des communes de Endom, Guider, Manfé, Ngoumou et Tubah. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	les ressources mobilisées ont permit d'une part au reglement des arrières, et les resultats obtenus sont capitalisés dans les activités de formation du PNFMV							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Relancer les collectes des données et les études spécifiques à travers la Convention MINH DU/INS; - Relancer les collectes de données urbaines en régie afin d'alimenter la base de donnée MINH DU - Relancer la mise en place des systèmes de gestion des actes d'urbanismes et de guichet unique dans les Communautés Urbaines. 							

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 498

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
URBAIN (PDITU)

Responsable du programme

MOURTALA MOHAMED

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de Développement des Infrastructures de Transport Urbain comporte trois (03) actions définies de la manière suivante :

1- Action 1 : **Entretien de la voirie urbaine**

Cette action vise à appuyer les CTD dans leurs efforts pour maintenir leurs voiries dans un état de praticabilité acceptable. Il sera comme par le passé, question d'accompagner les Collectivités Territoriales Décentralisées à entretenir ces voiries en terre ou revêtues.

2- Action 2 : **Réhabilitation de la voirie urbaine**

L'objectif de cette action est de rétablir les performances des routes urbaines qui ont atteint leur durée de vie, afin de maintenir ou améliorer leur niveau de service. Cette action vise à apporter un appui de l'Etat aux initiatives des CTD pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans de déplacement urbain.

3- Action 3 : **Construction de la voirie urbaine**

Cette action vise à doter les villes de nouvelles routes revêtues pour combler progressivement le déficit général en voirie bitumée.

OBJECTIF	Améliorer la mobilité urbaine	
Indicateur	Intitulé:	linéaire de voirie urbaine construite/réhabilitée /entretenu
	Unité de mesure	km
	Valeur de référence:	678.502
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	1122.102
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE Action 02: RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE Action 03: CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE	
DOTATIONS INITIALES	AE 60 668 234 302	CP 55 281 081 302
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MOURTALA MOHAMED,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le **Programme 498** a consisté au cours de l'exercice 2020 de manière générale à la poursuite et l'achèvement des travaux spéciaux lancés dans le cadre :

- Du **Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2021)** ;
- De la **Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2022)** ;
- Du **Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique**.

En marge de ces projets, il s'est agi aussi de la poursuite des travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-NSIMALEN section rase campagne, à la reconstruction du pont MIZAO, au règlement des arriérés et l'achèvement de quelques projets lancés les années antérieures.

Aussi, ces travaux ont été fortement impactés par la crise sanitaire sur la période allant de

mars à juin 2020 avec pour corollaire l'ordonnance du 03 juin 2020 qui a débité dans ce programme **14 820 164 000 F CFA** sur les autorisations d'engagement et **15 781 630 000 F CFA** sur les crédits de paiement.

Toutefois, cette situation n'a pas empêché la poursuite et même l'achèvement des travaux. Il sera question de prendre en charge les arriérés engrangés dans les prochains budgets.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Le résultat de l'exercice 2020 pour ce programme est de **175,73 km**, entretenus, réhabilités et construits, permettant d'atteindre la cible de 758,23 Km.

Ce résultat correspondant à une prise en charge comptable de 97,04% des ressources programmées.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	<p>La valeur réalisée pour cet indicateur est de 175,73 km.</p> <p>Au niveau du programme 498 pour le compte de l'exercice budgétaire 2020, les résultats suivants ont été obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 99,30 km de voirie entretenue ont été réalisés ; - 73,17 km de voirie réhabilitée ont été réalisés ; - 9,26 km de voirie construite ont été réalisés ; 	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	66,79%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 57 807 028 173	CP 52 419 875 173
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 57 807 028 173	Ecart CP 52 419 875 173
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 52 008 189 905	CP 50 869 232 308
TAUX DE CONSOMMATION	89,96 %	97,04 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>La performance présentée ci-dessus aurait été meilleure sans la crise sanitaire vécue en 2020. En effet, les travaux ont été fortement impactés et les résultats escomptés n'ont pas été atteints.</p> <p>En outre, la passation tardive de certains marchés n'a pas permis le démarrage dans les meilleurs délais de ceux-ci. Aussi, certains projets sont pluri annuels. Leurs extrants ne pourront être captés qu'au courant de l'année 2021.</p> <p>En matière de construction de voirie, les extrants dans le cadre de la construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen section rase campagne et les travaux de construction des voies d'accès aux stades et équipements hospitaliers et hôteliers dans le cadre de la CAN 2022 ne seront disponibles qu'au courant de l'année 2021.</p>	
PERSPECTIVES 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la mise en œuvre du PLANUT ; - Poursuite des projets engagés dans le cadre de l'organisation de la CAN 2022 ; - Poursuite des projets structurants notamment la construction de l'autoroute; - la poursuite des projets engagés sur Très Hautes intructions de la Présidence de la République. 	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

les résultats détaillés relatives aux actions visant à régler les problèmes de mobilité urbaine ont atteint les niveaux suivants :

- 99,3 km de voirie ont été entretenus pour maintenir les voiries dans un bon état ;
- 73,17 km de voirie réhabilités pour retablir la performances des routes urbaines ;
- 09,26 km de voirie construite dans le cadre des projets structurants qui interperlent le Cameroun (CHAN et CAN).

Action 01 ENTRETIEN DE LA VOIRIE URBAINE										
OBJECTIF	Maintenir les voiries dans un bon état									
Indicateur	Intitulé:	Linéaire de voirie revêtue entretenue							TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 183,89%	
	Unité de mesure	km								
	Année de référence:	2019								
	Valeur de référence:	127.507								
	Année cible:	2022								
	Valeur Cible	281.507								
	Réalisation exercice (Résultat technique):	99,3								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE			
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
	4 373 243 373	4 373 243 373	2 757 046 322	2 757 046 322	1 604 217 288	1 532 094 355	58,18 %	55,57 %		
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les travaux d'entretien des voiries du pays participent à la décentralisation par le transfert de compétences aux communes et au maintien des conditions de mobilité acceptables pour les citoyens des villes sur le financement Fonds Routier ou encore dans le cadre des interventions d'urgences du BIP.									
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>- 25 km de voirie entretenue et 03 dalots construits dans les villes de Mayo Darley, Bandjock, Lobo, Goura, Nguémé, Beka, Ndop, Dschang, Bangangté, Kye Ossi, Buea et Idénaou (projets engagés en 2020) ;</p> <p>- 71,3 km de voirie entretenue dans les villes de Ngaoundéré III, de Nsem, de Nguimbassal, d'Atok, de Messamena, de Kaélé, de Ndom, de Garoua III, de Barndaké, de Belo, de Bandjoun Ha'a, Bandjoun Demse et de Lolodorf (projets engagés en 2019) ;</p> <p>- 03 km de voirie revêtue entretenue dans les villes de Yaoundé (Nkolfoulou, Garage administratif, Nkolbong, Mbankolo, Cité verte, Bastos et Mimboman) et Mokolo ;</p> <p>- 6,9 km voirie revêtue entretenue dans les villes de Kribi, Evodoula et Yaoundé sous financement BIP MINEPAT.</p>									
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La bonne performance affichée ci-dessus provient de l'achèvement des projets lancés les années antérieures et des crédits redéployés dans cette action. Toutefois, les travaux relatifs à l'entretien de la voirie en terre ont connu des forclusions de crédit, des résiliations et des lenteurs dans l'exécution des travaux.									
Perspectives 2021	Les travaux d'entretien des voiries en terre dans les communes dans le cadre de la décentralisation se poursuivront pour couvrir à terme l'ensemble des communes du pays. Poursuite de l'entretien des voiries dans les villes sur le financement Fonds routier									

Action 02 RÉHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE

OBJECTIF	Rétablir les performances des routes urbaines								
Indicateur	Intitulé:	linéaire de voirie réhabilitée						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 39,07%	
	Unité de mesure	km							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	405.932							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible	716.122							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	73.17							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 427 024 000	1 378 324 000	1 776 428 790	1 727 728 790	1 725 928 731	1 706 042 515	97,15 %	98,74 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action est fortement influencée par les travaux spéciaux lancés dans le cadre du CHAN 2021, de la CAN 2022 et du PLANUT volet voirie.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> -01 étude APS validée pour la réhabilitation des voiries dans la ville de Kumba ; - 22.93 km de voirie réhabilitée dans les villes de Yaoundé, Douala, Bafoussam, BAndjoun, Bangangté, Bangou, Buéa, Limbé, Dschang et Garoua dans le cadre des préparatifs de la CAN 2020 ; - 32 ha de parking aménagé dans les villes de Bafoussam et de Bangou ; - 44,24 km de voirie réhabilitée dans les villes de Yaoundé et Douala dans le cadre du PLANUT volet voiries ; - 6.00 km de voirie réhabilitée dans la ville de Yaoundé (Terminus mimboman, AHALA et EFOULAN, BIYEM ASSI, CENTRE DES HANDICAPES, CARREFOUR ANGUISSA) dans le cadre des travaux d'urgence de réhabilitation de voiries dans les villes de Yaoundé et Douala lancés en janvier 2020 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<p>La performance présentée ne prend pas en compte les travaux d'aménagement des parkings et la réalisation des études. Par ailleurs, l'ordonnance du 03 juin 2020 avait débité les crédits prévus pour la réalisation de certaines études.</p> <p>Aussi, les travaux de réhabilitation d'urgence des routes urbaines sur l'étendue du territoire national, de sécurisation des zones critiques et d'entretien dans certaines villes du Cameroun lancés sans couverture budgétaire n'ont pas pu avoir des crédits pour leur exécution. Cette situation n'a pas permis d'atteindre les résultats souhaités.</p>								
Perspectives 2021	La poursuite des travaux financés dans le cadre du PLANUT et la poursuite des travaux de préparation de la CAN 2021.								

Action 03 CONSTRUCTION DE LA VOIRIE URBAINE

OBJECTIF	construction de la voirie urbaine							
Indicateur	Intitulé:		Linéaire de voirie construite				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 42,48%	
	Unité de mesure		km					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		72.531					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		104.331					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		9,26					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	54 867 966 929	49 529 513 929	53 273 553 061	47 935 100 061	48 678 043 886	47 631 095 438	91,37 %	99,37 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre en préparation du CHAN 2021 et à la CAN 2022 à venir en termes d'amélioration de la mobilité dans les principales villes devant abriter ces événements sportifs.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>- 01 rapport d'étude APD validé à Yaoundé et 01 rapport d'études APS dans les villes de Makenene, Ndop et Kumba.</p> <p>-9,26 km de voirie construite dont</p> <p>0,6 km de voirie urbaine construite à Yaoundé au quartier Golf ;</p> <p>8,86 km de voirie construite dans le cadre de la CAN 1,53 km à Bafoussam et 7,4 km dans les villes de Dschang, Bangou et Mbouda ;</p> <p>Les travaux de construction de l'autoroute YAOUNDE-NSIMALEN section rase campagne s'exécutent à 90%.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les performances n'ont pas été optimales à cause des occupations des emprises des différents sites des projets. Aussi, l'ordonnance sus citée a débité les crédits pour les travaux de construction des voiries dans la ville de Yaoundé au quartier Ngousso dans le cadre du PLANUT							
Perspectives 2021	Poursuite des travaux de construction de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen section rase campagne, Poursuite des travaux de voirie du 2 ^e groupe dans le cadre du PLANUT, Poursuite des travaux de préparation de la CAN 2022.							

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 499

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR
URBAIN

Responsable du programme

MOAMBOS EMMANUEL JOEL

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 499 est le programme support qui outre sa contribution à l'accompagnement des activités des programmes opérationnels dans la mise en œuvre de la stratégie ministérielle, participe fortement à l'amélioration du cadre et des conditions de travail ainsi qu'à l'obtention d'un cadre législatif et réglementaire permettant de soutenir le développement harmonieux du secteur urbain.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes du MINH DU	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées du Programme
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	95.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE Action 02: RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES Action 03: COORDINATION DES SERVICES	
DOTATIONS INITIALES	AE 6 339 976 632	CP 6 181 756 632
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MOAMBOS EMMANUEL JOEL,	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en oeuvre de ce programme a été orientée sur le règlement de la dette flottante des partenaires ayant permis d'obtenir un cadre institutionnel et juridique, l'amélioration et le renforcement du dispositif matériel et humain des services opérationnels afin d'exécuter au mieux les projets en cours.

Cependant, la performance projetée a été compromise par l'impact de la coupe budgétaire opérée par l'ordonnance du chef de l'Etat du 03 juin 2020 .

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

la performance réalisée en 2020 est de 94,68% d'exécution des projets du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	94,64% d'exécution physique des projets des programmes opérationnels.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	94.64%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 6 512 783 134	CP 6 354 563 134
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 6 512 783 134	Ecart CP 6 354 563 134
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 5 319 524 134	CP 5 253 795 257
TAUX DE CONSOMMATION	81,67 %	82,68 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'écart observé est en majeure partie, le fait de l'impact de l'ordonnance qui n'a pas permis le règlement de tous les travaux exécutés au courant de l'année.	
PERSPECTIVES 2021	Il est encouragé courant 2021 la reprogrammation les crédits des projets ayant subi la coupe budgétaire de l'ordonnance, la poursuite et l'achèvement des travaux en cours d'exécution et l'apurement des arriérés des programmes opérationnels.	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

La performance détaillée, des actions mises en oeuvre pour la gouvernance et l'appui institutionnel du sous secteur urbain se présente ainsi qu'il suit

En matière d'amélioration du cadre institutionnel et juridique :

- 04 rapports de mission obtenus notamment rapport mission3 de l'élaboration du code de l'habitation ;
- 01 rapport pour le code des VRD maintenance et rénovation des bâtiments; rapport 3 et 4 du code de l'habitat et de la construction;

Les activités relatives au renforcement du dispositif matériel, financier et humain ont permis l'achèvement de la construction du bâtiment abritant la délégation départementale du nyong et kelle et celle de l'Adamaoua.

la poursuite des travaux de réhabilitation de la délégation régionale du centre ;

et le démarrage des travaux de construction de la délégation régionale de l'Ouest

En matière de coordination des services, tous les services ont été dotés des moyens pour atteindre les activités de leurs feuilles de route.

Action 01 AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE

OBJECTIF	Améliorer le cadre institutionnel et juridique du sous secteur urbain							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de texte élaboré				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		14.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		19.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	156 252 000	156 252 000	156 252 000	156 252 000	156 250 530	156 250 530	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action en 2020, a été principalement mise en oeuvre dans le but de régler les arriérés des projets.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	-rapport mission 3 de l'élaboration du code de l'habitation et de la construction au Cameroun ; -rapport mission 1 élaboration du code VRD maintenance et rénovation des bâtiments ; -rapport 3 et 4 de l'élaboration du code de l'habitat et de la construction au Cameroun.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Tous les rapports des missions d'étapes relatives à l'élaboration des textes programmés ont été réglés.							
Perspectives 2021	Poursuivre la réalisation des phases intermédiaires afin de pouvoir comptabiliser les extraits attendus dès 2022.							

Action 02 RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES									
OBJECTIF	Améliorer le cadre et les conditions de travail								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de services équipés						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	69.0							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible	116.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de Délégation construite						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure								
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	12.0							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible								
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de Délégation construite						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	12.0							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible	14.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	2							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	781 520 000	623 300 000	781 520 000	623 300 000	429 720 999	421 237 448	54,98 %	67,58 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Les activités de cette action visent à améliorer les conditions de travail des services pour leur permettre d'atteindre les objectifs du sous secteur urbain.</p> <p>Cette action a été fortement compromise par les coupes budgétaires.</p>								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> -rapport de maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la délégation départementale du Nyong et Kelle disponible ; -bâtiment abritant la délégation départementale du Nyong et Kelle construit ; - Délégation départementale construite ; -réhabilitation toiture et bureau du délégué régional du centre achevée ; -matériels techniques et spécifiques acquis ; -1^{ère} phase des travaux de construction de la délégation régionale de l'Ouest achevée ; -rapport de maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la délégation départemental disponible. 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Les cibles relatives à l'équipement des services n'ont pas été atteintes à cause des crédits retirés par l'ordonnance. Bien plus, les retards dans la contractualisation n'ont pas permis d'atteindre tous les résultats escomptés dans les activités exécutées en phase. Toutefois, certains crédits existant ont été consommés à la réalisation des activités permettant de produire des extraits qui contribueront au renseignement des indicateurs. Il convient de préciser que certains crédits dont les résultats (consommation des crédits relatifs aux travaux de construction de la délégation départementale du Nyong et Kellé) ont été pris en compte dans ce pourcentage sont tombés en forclusion suite au rejet des dossiers y relatifs au mois de janvier.</p>								
Perspectives 2021	<p>Il est envisagé courant 2021 la poursuite et l'achèvement des travaux en cours, l'apurement des arriérés existants, la réinscription des reliquats de crédits retirés dans le cadre de l'ordonnance et la prise en charge dans les reports de crédits des crédits forclos qui répondent aux urgences de l'activité</p>								

Action 03 COORDINATION DES SERVICES

OBJECTIF	Améliorer l'efficacité, le rendement et la cohérence des services							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'exécution des projets				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 94.64%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		84.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		94.64%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	5 402 204 632	5 402 204 632	5 575 011 134	5 575 011 134	4 733 552 605	4 676 307 279	84,9 %	83,88 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le contexte a été celui de la rareté des ressources renforcé par l'ordonnance du 03 juin 2020 qui a retiré une importante dotation du Budget de Fonctionnement.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Coordination des services.</p> <p>Suivi des activités de la feuille de route 12 réunions de coordination et 12 réunions de cabinet.</p> <p>Les réunions sectorielles des structures sont bimensuelles.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	les ressources programmées étaient toutes destinées au paiement des rapports d'étapes relatifs à l'élaboration des textes.							
Perspectives 2021	Poursuite de l'accompagnement des structures.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan de mise en œuvre du PPA 2020 permet d'une part d'opérer un rapprochement des résultats obtenus avec l'objectif stratégique du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, et d'autre part, d'entrevoir des perspectives à court et moyen terme en considération des leçons apprises.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

A titre de rappel, l'objectif stratégique du MINH DU qui découle du DSCE, est de maîtriser le développement des villes pour en faire de véritables pôles de production et de consommation, ii) promouvoir l'émergence des agglomérations périphériques des grandes villes, iii) développer les villes secondaires et iv) la promouvoir la gouvernance urbaine.

Les résultats enregistrés et présentés par le MINH DU ont été mitigés à cause de l'ordonnance du 03 juin 2020 du Président de la République qui a opéré d'importantes coupes aussi bien dans le budget de fonctionnement que celui d'investissement. Toutefois, malgré les coupes opérées dans tous les programmes par cette ordonnance, certaines prestations se poursuivent et seront payées en différées (arriérés) au cours de l'année 2021. De manière spécifique, les extrants obtenus par programme se déclinent ainsi qu'il suit :

1- programme 496

Pour maîtriser l'urbanisation galopante et anarchique, **12** documents de planification, **270 ha** ont été aménagés et **620 logements** ont été construits dans les villes de Yaoundé, Douala, Garoua, Ngaoundéré, Bertoua, Maroua, Ebolowa.

Il est cependant important de relever que, l'impact de l'ordonnance du 03 juin 2020 du Président de la République qui a opéré d'importantes coupes dans le budget et la dotation insuffisante du financement pour l'achèvement des travaux du programme de construction des logements sociaux ne favorise pas l'atteinte des objectifs stratégiques du ministère. De même, le démarrage du Projet de développement pour la promotion des villes inclusives n'a pas été effectif.

2- programme 497

dans le but d'assainir et embellir l'environnement urbain, les résultats atteints se résument ainsi qu'il suit **02 km** de drains ont été construits pour une performance de 10%, **212 jeunes** formés à la fabrication et pose des pavés, unités pilote de fabrication des pavés équipés en matériels dans certaines Communes, **30474 m²** superficie d'espaces verts aménagés, **1149**

points d'éclairage public ont été réalisés.

3- programme 498

En vue d'améliorer la mobilité intra urbaine, l'accent a été mis sur la poursuite et l'achèvement des travaux spéciaux lancés dans le cadre du CHAN 2021, de la CAN 2022, de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen section rase campagne, des travaux du pont Mizao et de quelques projets lancés les années antérieures. Aussi, 99,3 km de voirie ont été entretenues ; 73, 1 km de voirie ont été réhabilitées et 09,2 km de voirie construite. :

4- programme 499

Ce programme contribue à la mise en œuvre des programmes opérationnels. Les résultats obtenus notamment l'achèvement des travaux de construction des délégations départementales ont toutefois permis d'améliorer le cadre de travail des personnels des structures concernées. Bien plus le processus d'équipement des services en matériels techniques spécifiques amorcé depuis deux ans facilite de plus la réalisation de certaines activités et plus tard contribuera à l'amélioration de la qualité des résultats.

3.2. LEÇONS APPRISSES

Des enseignements ont été tirés lors de la mise en œuvre des quatre programmes au cours de l'exercice 2020 et seront implémentés dans le plan de performance 2021 du MINHDU à l'effet d'améliorer les performances du MINHDU. Ces mesures sont affichées par programme.

3.2.1-PROGRAMME 496

- La dotation insuffisante du financement pour l'achèvement des travaux du programme de construction des logements sociaux n'a pas permis une avancée considérable pour l'atteinte des objectifs stratégiques du ministère ;
- Une faible capacité de certains acteurs du projet est une entrave considérable à l'atteinte des objectifs visés ;
- Le fait de capitaliser les voiries exécutées par le C2D en superficies aménagées par des conversions aléatoires peut amener à s'éloigner du taux réel de réalisation du programme ;
- La nécessité de simplifier les procédures de paiement des décomptes des entreprises s'impose pour obtenir des résultats probants.

3.2.2- PROGRAMME 497

- concertation régulière avec le Service des marchés ;
- intensification des missions de suivi et de supervision des activités réalisées par les services déconcentrés ;
- Elaboration et transmission des DAO des projets 2021 au mois de septembre 2020.

PROGRAMME 498

- Intensification des missions de suivi et de supervision des activités réalisées par les services déconcentrés ;
- Intensification des missions de suivi de chantier par des descentes sur le terrain ;
- Réunions d'information et de sensibilisation avec les acteurs impliqués dans la gestion du projet ;
- Transmettre à temps aux maires, les DAO type pour les projets transférés ;
- Transmission par anticipation les DAO aux structures compétentes de passation des marchés ;
- Tenue régulière des réunions de supervision des projets avec tous les acteurs ;
- Renforcement des capacités des personnels des services centraux et déconcentrés dans le cadre de la convention avec le LABOGENIE.

PROGRAMME 499

Il a été relevé au cours de l'exercice 2020 que l'inscription des projets totalement matures est un gage de bonne exécution et/ou de la consommation des crédits y afférents dans les délais impartis. Bien plus, les lenteurs dans le processus de contractualisation plombent fortement la consommation des crédits et des performances. Par ailleurs, une forte attention doit être portée sur les unités physiques et les imputations lors de l'inscription des tâches dans la mesure où toute erreur sur ces codes est source de rejet des dossiers et donc de forclusion des crédits lorsque le rejet s'est effectué en fin d'exercice budgétaire.

3.3. PERSPECTIVES 2021

Dans le but d'améliorer les performances futures du MINH DU, quelques considérations méritent d'être capitalisées. Elles sont également affichées par programme.

1.3.1 PROGRAMME 496

Au regard des leçons apprises, il est nécessaire de prendre des mesures palliatives adéquates par :

- La nécessité de la maturation des projets avant leur inscription ;
- la mobilisation des nouveaux acteurs, notamment le MINDDEVEL ;
- la poursuite de la réflexion visant à améliorer et rendre efficace la planification urbaine au Cameroun ;
- le renforcement des capacités des nouveaux exécutifs communaux.
- La nécessité de valider des coefficients permettant de capitaliser les voiries exécutées par le C2D en superficies aménagées ;
- La validation des Manuels du PDVIR.
- la mobilisation du financement complémentaire permettant l'achèvement des 1 675

logements ;

- une meilleure approche dans la sécurisation des sites (un bon mécanisme de suivi et une bonne évaluation des besoins) et procédé à l'aménagement après la sécurisation des sites, en collaboration avec la MAETUR ;
- l'appui à la promotion immobilière privée et aux coopératives d'habitat ;

PROGRAMME 497

En fonction des difficultés rencontrées au cours de l'exercice 2020, il est prévu :

- La nécessité de la maturation des projets avant leur inscription ;
- la mobilisation des nouveaux acteurs, notamment le MINDDEVEL ;
- la poursuite de la réflexion visant à améliorer et rendre efficace la planification urbaine au Cameroun ;
- le renforcement des capacités des nouveaux exécutifs communaux;
- la mise en place d'une short list des BET pouvant réaliser les travaux à temps, principalement pour les travaux d'éclairage et d'embellissement;
- l'augmentation du nombre de jeunes formés aux petits métiers de la ville afin de lutter efficacement contre l'exclusion sociale.

3.3.3 PROGRAMME 498

Dans le but d'améliorer les performances futures du MINH DU, quelques considérations méritent d'être capitalisées notamment :

- Organiser un atelier de vulgarisation sur la réglementation des interventions en matière de voiries et réseaux divers en milieu urbain ;
- Continuer d'associer les concessionnaires dans les phases des études préliminaires afin de procéder au déplacement des réseaux avant le démarrage des travaux proprement dits ;
- S'assurer de la libération des emprises avant le démarrage des travaux.

Renforcer les capacités techniques du personnel du MINH DU et des CTD ;

- Organiser des séminaires de formation pour les BET et entreprises.

3.3.4 PROGRAMME 499

En fonction des difficultés rencontrées au cours de l'exercice 2020, il est prévu :

- une rigueur lors de la maturation aussi bien des tâches nouvelles que des arriérés à budgétiser en 2021 et des budgets à venir ;
- une vérification des imputations et des unités physiques des projets retenus dans le projet de budget afin d'éviter ou de réduire le nombre de forclusion de crédit liés aux rejets pour ces motifs.